



## Missions Environnementales - Rapport d'activités 2009 -



**Anthony Roux**  
*Chargé de mission Agriculture Biodiversité*





Préambule .....	3
1. Implication dans le réseau Natura 2000.....	5
1.1. Contrat Natura 2000 - Laro-limicoles (M2.O24) .....	5
1.2. Contrat Natura 2000 - Plantes envahissantes (M2.O21).....	6
1.3. Signature de la Charte Natura 2000 (M1.O11.A13).....	7
2. Opération de restauration d'un habitat prioritaire - <i>Life + Lag'Nature</i> (en lien avec M2) ..	9
2.1. Diagnostic du site .....	9
2.2. Accueil d'une équipe de tournage.....	10
3. Suivis scientifiques et gestion de la faune sauvage (M3.O31) .....	11
3.1. Suivis du gibier hors période de chasse .....	11
3.2. Suivis du gibier pendant la période de chasse .....	13
3.3. Constitution des fiches de reprise .....	17
3.4. Suivi de la reproduction de l'Avocette élégante (M2.O27.A63).....	17
4. Candidature au Label Wildlife Estates : "Territoires de Faune Sauvage" (M3.O33.A95).....	18
4.1. Constitution du dossier de candidature.....	18
4.2. Présentation du domaine à la Session plénière WE .....	18
5. Rapports et études.....	19
5.1. Etude sur les insectes auxiliaires de la vigne (M2.O27.A71) .....	19
5.2. Ecotourisme au domaine de Jarras-Listel - Propositions de développement (M4) ..	19
5.3. Etude de création de l'Ecomusée de Listel (en lien avec M4.O44) .....	20
6. Participation à des évènements.....	20
6.1. Le Réveil du Dodo III : 3 <sup>èmes</sup> journées francophones des sciences de la conservation ...	20
6.2. Journée de formation ATEN .....	20
6.3. Voyage d'étude sur les Lagunes méditerranéennes .....	21
7. Actions de communication .....	22
7.1. L'Echo des Sables (M2.O27.A79) .....	22
7.2. Lettre du Pôle relais Lagunes Méditerranéennes.....	22
7.3. Article dans la revue Espaces naturels.....	22
7.4. Implication dans le réseau des gestionnaires d'espaces naturels .....	23
8. Perspectives pour 2010 .....	23
9. Partenaires techniques.....	24
10. Travaux disponibles .....	25
Conclusion .....	26



## Préambule



En qualité de propriétaire terrien responsable, la Société par Actions Simplifiées **Les Domaines Listel** s'est engagée sur le domaine de Jarras à adopter un modèle de gestion permettant de produire du vin en utilisant le territoire de façon durable. Pour cela, un Plan de Gestion proposant un ensemble d'actions et de pratiques répondant à des enjeux de préservation de l'environnement a été rédigé puis validé par aux missions environnementales constitue également un engagement fort de la part de la société vis-à-vis de ses exigences écologiques.

Le présent document résume les actions qui ont été réalisées au cours de l'année 2009. Certaines résultent du Plan de gestion, tandis que d'autres sont le fruit des opportunités qui se sont présentées au cours de l'année. Seules les actions relevant de la compétence du chargé de missions biodiversité sont présentées. Celles dont la mise en application est à la charge d'autres personnels Listel figureront dans le rapport d'évaluation, rédigé à l'issue de la mise en œuvre du Plan de gestion, en 2011.

Enfin, on peut noter que les exigences de la production vitivinicole ont induit une certaine réduction du temps de travail consacré aux missions environnementales dû à la réalisation des contrôles de maturité des raisins ainsi que de l'analyse du stress hydrique de la vigne durant la saison estivale.



Pour mémoire, le Pan de Gestion est composé de fiches "actions" qui définissent selon les missions, les objectifs fixés et les actions relatives à mettre en œuvre :

**M1 Produire du vin de façon respectueuse de l'environnement**

- O11 Maintenir des pratiques agricoles favorables à la biodiversité
- O12 Diminuer les dépenses en eau et énergies électriques
- O13 Gérer les déchets issus de la vigne, de la cave et de l'administration de façon responsable
- O14 Utiliser des produits naturels dans les activités liées à la viticulture

**M2 Préserver la diversité des paysages de Camargue et des espèces qui y sont associées, et participer à l'amélioration des connaissances**

- O21 Limiter l'expansion des espèces envahissantes
- O22 Laisser la mise en eau se faire de façon naturelle dans les baisses
- O23 Utiliser le pâturage comme outil de gestion des milieux ouverts tout en minimisant l'impact des prophylaxies sur la biodiversité
- O24 Favoriser la reproduction des espèces animales
- O25 Améliorer la qualité de l'eau des canaux
- O26 Suivre l'évolution des habitats naturels et de la vigne
- O27 Accroître les connaissances sur le territoire

**M3 Développement d'une chasse et d'une pêche durables**

- O31 Gérer durablement les populations de gibiers
- O32 Limiter les impacts sur l'environnement
- O33 Adhérer à la charte européenne de la chasse et de la biodiversité
- O34 Pêcher durablement
- O35 Utiliser les produits de la chasse et de la pêche pour la restauration des invités

**M4 Développement d'une activité écotouristique compatible avec les enjeux de conservation des habitats et des espèces, et de la viticulture**

- O41 Réaliser les travaux de restauration / aménagement des bâtiments en adoptant une démarche respectueuse de l'environnement
- O42 Gérer les déchets issus de l'écotourisme de façon responsable
- O43 Limiter au maximum l'impact de l'écotourisme sur les milieux et les espèces
- O44 Sensibiliser le public à l'existence d'une agriculture durable

Ainsi, les actions en lien avec les objectifs énoncés dans le Plan de Gestion sont précisées par le code relatif aux fiches actions de ce dernier. Exemple : **M2.O21.A** pour **Mission 2** et **Objectif 21**.



## 1. Implication dans le réseau Natura 2000

### 1.1. Contrat Natura 2000 - Laro-limicoles (M2.O24)



Les domaines Listel d'Aigues-Mortes (30) sont situés dans la Zone de Protection Spéciale "Petite Camargue laguno-marine" FR 9112013 du réseau Natura 2000, dont la désignation a été grandement justifiée par la présence de fortes populations reproductrices de Laro-limicoles coloniaux (Mouettes, Sternes, Échasses, Avocettes, Gravelots...). Emblématiques des milieux littoraux et lagunaires, ces espèces sont à haute valeur patrimoniale. Dans les années 1980, environ 4 800 couples et près de 4 700 en 1990 ont été enregistrés sur les salins d'Aigues-Mortes. À partir de 2000, ces effectifs ont fortement chuté (effectifs divisés par 17 en moyenne) pour les huit espèces présentes (Mouette rieuse, Mouette mélanocéphale, Goéland railleur, Sterne pierregarin, Sterne naine, Sterne hansel, Sterne caugek, Avocette élégante). L'absence d'îlots propices à la nidification a été le problème de conservation majeur identifié pour ces espèces.

Jouxtant la propriété du groupe Salins, le domaine de Jarras-Listel comprend des zones humides propices à la nidification des Laro-limicoles. Les Avocettes de Jarras représenteraient environ 30 % de l'effectif gardois, ce qui démontre les potentialités du site. Or, les inondations suite aux montées des niveaux d'eau, la prédation ou le piétinement par les taureaux ou les sangliers sont autant d'éléments contribuant à l'échec de la reproduction. Ainsi, l'aménagement de sites de nidification et leur mise en défens contribueraient au maintien de l'attractivité du territoire pour ces espèces et permettraient d'accroître leur succès de reproduction. À ce titre, Listel s'est engagé dans un contrat Natura 2000 concernant des "Aménagements en faveur des Laro-limicoles". Il s'agit de favoriser la nidification de ces espèces par la construction et la mise en place d'un radeau dans un bassin de décantation, la réhabilitation d'un îlot existant et la création d'un nouvel îlot. L'ensemble de ces opérations se situe sur le domaine de Jarras et fait suite à une expertise de Nicolas SADOUL de l'Association "Les Amis des Marais du Vigueirat", en partenariat avec le Syndicat Mixte de la Camargue Gardoise (SMCG), structure animatrice du site Natura 2000.

#### 1.1.1. Construction d'un radeau de nidification (M2.O24.A39)

Dans le but d'accueillir des couples reproducteurs de Sternes, un radeau de bois a été fabriqué. Avec ses couches de polystyrène en guise de flotteurs, cette "plate-forme" a été déposée au printemps 2009 dans l'un des bassins de décantation de Jarras.



Radeau de nidification pour les Sternes

Cependant, aucun couple n'a pu s'installer cette année sur la structure en raison des nombreuses modifications survenues afin d'améliorer sa flottaison et son attractivité pour les oiseaux. On peut donc espérer que le printemps 2010 soit assurément plus favorable à l'accueil des espèces.



### 1.1.2. Réhabilitation d'un îlot de nidification (M2.O24.A39)

La réhabilitation de l'îlot a consisté à réduire de moitié sa surface en le surélevant afin que sa plus grande surface émerge suffisamment. Réalisé début septembre 2009 au moyen d'une pelle mécanique, ce travail nécessitait un assec prolongé du plan d'eau pour la circulation de l'engin. La partie Ouest de l'îlot a ainsi été prélevée et accumulée sur la partie Est tandis que les bordures furent reprofilées afin d'obtenir des pentes plus douces.



L'îlot réhabilité dans la Grande Baisse

Afin de lutter contre l'érosion des berges, diverses touffes de végétation ont préalablement été prélevées sur le site avant d'être replantées au Nord de l'îlot, partie la plus soumise au vent. Un rideau anti-batillage est également venu compléter cette protection. Enfin, une clôture a été mise en place autour de l'îlot pour limiter la prédation et empêcher les taureaux et les sangliers d'accéder au site.

## 1.2. Contrat Natura 2000 - Plantes envahissantes (M2.O21)

Le terme "d'espèce invasive" s'applique à des espèces animales ou végétales qui colonisent des milieux éloignés de leur territoire d'origine. Elles peuvent modifier la composition, la structure et le fonctionnement des écosystèmes naturels ou semi-naturels dans lesquels elles se propagent en entrant souvent en compétition avec la flore ou la faune locale. Le Document d'Objectifs (DOCOB) du site Natura 2000 précise un certain nombre d'actions de gestion en faveur du contrôle des espèces végétales à caractère envahissant.

### 1.2.1. Diagnostic du site (M2.O21.A26)

Le domaine de Jarras a accueilli Nicolas BECK, spécialiste du sujet à la *Station Biologique de la Tour du Valat*, afin d'établir un diagnostic.

Cette prospection a permis de compléter l'inventaire des stations de plantes envahissantes en les identifiant et en les cartographiant. L'espèce la plus répandue est le Sénéçon en arbre (*Baccharis hamilifolia*) avec plus de 430 pieds répartis essentiellement au Sud du site (au-delà du Pont des Gazettes). L'Herbe de la Pampa (*Cortaderia Selloana*) et l'Olivier de Bohême (*Elaeagnus angustifolia*) sont représentés de manière équivalente (environ 60 pieds).



Station de *Baccharis hamilifolia*

Enfin, le Robinier faux-acacia (*Robinia pseudoacacia*) est localisé en une seule station au Nord du site. Des recommandations de gestion et d'élimination ainsi qu'une estimation du coût des opérations ont également été faites.



### 1.2.2. Constitution du Contrat

Suite au diagnostic relatif à la présence de plantes envahissantes sur le domaine de Jarras et s'appuyant sur les recommandations d'élimination, un Contrat Natura 2000 a été constitué en collaboration avec le Syndicat Mixte de la Camargue Gardoise (opérateur local Natura 2000). Les travaux d'élimination de ces plantes sont prévus pour l'année 2010 avec un suivi de l'évolution des nouvelles pousses les années suivantes. 24 stations sont concernées.



Arrachage de Baccharis en 2007

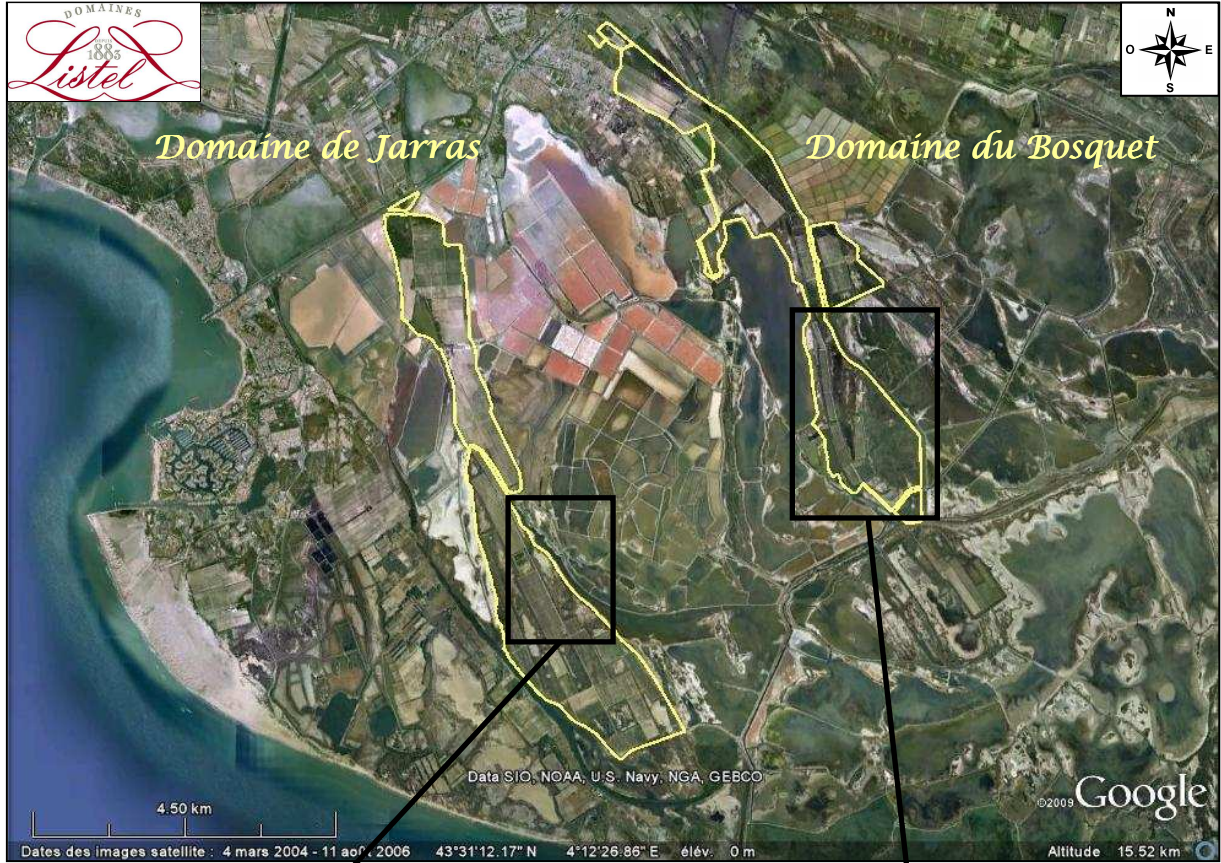
Les travaux seront réalisés conjointement par l'association de réinsertion Synernat 13, basée à Arles, pour ce qui concerne les actions manuelles, et la Société Agricole de Terrassement d'Aigues-Mortes, pour les actions nécessitant une intervention mécanique. L'expertise relative à la coordination et au suivi des travaux sera réalisée en interne par le chargé de missions biodiversité de Listel. Rappelons que le financement de l'ensemble de ces actions est assuré par l'Union Européenne et l'Etat, pour un montant d'environ 13 000 euros.

### 1.3. Signature de la Charte Natura 2000 (M1.O11.A13)

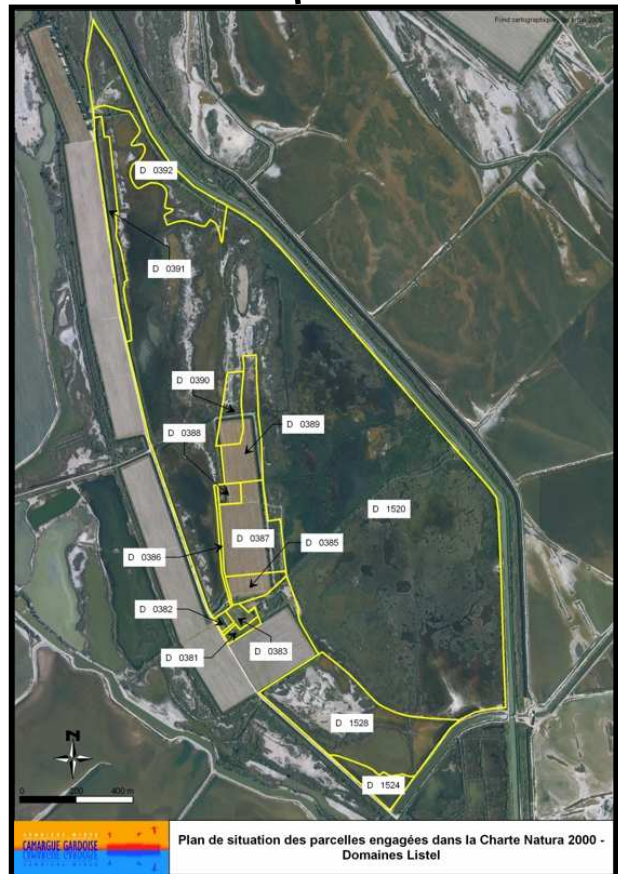
La charte Natura 2000 d'un site est un outil d'adhésion aux objectifs de conservation ou de rétablissement des habitats naturels et des espèces poursuivis sur le site et définis dans le DOCOB. Elle contient des engagements de gestion courante et durable des terrains et espaces et renvoie à des pratiques sportives ou de loisirs respectueuses des habitats naturels et des espèces. Toute personne physique ou morale, publique ou privée, titulaire de droits réels ou personnels sur des terrains inclus dans le site peut adhérer à la charte Natura 2000 du site. L'adhérent s'engage alors pour une durée de 5 ou de 10 ans. Il bénéficie en contrepartie d'une exonération<sup>1</sup> de la Taxe Foncière Non Bâtie sur les parcelles engagées.

Afin de prolonger son engagement environnemental, les Domaines Listel ont signé la Charte Natura 2000 du site de la "Petite Camargue Laguno-marine". Par cette adhésion, Listel s'engage sur 5 ans à respecter certaines bonnes pratiques environnementales en fonction des types de milieux et des activités socio-économiques sur les parcelles engagées. Cette signature fait suite à une concertation avec Olivier ASTRUC, régisseur des domaines de Jarras et du Bosquet concernant la pertinence des parcelles à engager. Cette adhésion porte donc sur environ 240 hectares correspondant à la plaine de Muselade (Jarras) et l'étang de Calvière (Bosquet) (figure 1). En qualité d'utilisatrice de certaines parcelles, l'Association des Chasseurs et des Propriétaires d'Aigues-Mortes, représentée par son président, Michel LEBLANC, a également co-signé la Charte.

<sup>1</sup> L'article 146 de la loi relative au développement des territoires ruraux du 23 février 2005 a introduit dans le code général des impôts un article 1395 E qui prévoit que les propriétés non bâties classées dans les 1<sup>ère</sup>, 2<sup>ème</sup>, 3<sup>ème</sup>, 5<sup>ème</sup>, 6<sup>ème</sup> et 8<sup>ème</sup> catégories, définies à l'article 18 de l'instruction ministérielle du 31 décembre 1908, sont exonérées de la TFNB. Ne sont donc pas concernées les propriétés non bâties classées dans les 4<sup>ème</sup> et 7<sup>ème</sup> catégories à savoir les vignes (4) et les carrières, ardoisières, sablières tourbières... (8) (extrait de la Circulaire ministérielle du 26 avril 2007 définissant l'application des dispositions relatives à la charte Natura 2000). Les surfaces viticoles de Listel ne sont donc pas concernées pas cette exonération de taxe.



**Figure 1 : Localisation des parcelles engagées dans la Charte Natura 2000**







## 2. Opération de restauration d'un habitat prioritaire - *Life + Lag'Nature* (en lien avec M2)



Coordonné au niveau régional par le Conservatoire des Espaces Naturels du Languedoc-Roussillon (CEN L-R), le programme *LIFE +<sup>2</sup> LAG'NATURE* porte, de 2009 à 2013, sur 5 sites Natura 2000 régionaux, dont celui de la Camargue Gardoise.

L'objectif général du programme est de "créer un réseau de sites démonstratifs lagunaires et dunaires sur le littoral méditerranéen en Languedoc-Roussillon". 3 thèmes y sont abordés : la restauration d'habitats lagunaires, péri-lagunaires et dunaires, la lutte contre les espèces envahissantes et la gestion de la fréquentation. Le programme prévoit également l'évaluation des actions, des formations aux professionnels, une mise en réseau et un partage des expériences ainsi qu'une campagne de sensibilisation du grand public. Sur le site de la Camargue Gardoise, les diverses actions sont portées par le Syndicat Mixte de la Camargue Gardoise.

Listel s'est alors impliqué dans la démarche du Life + Lag'Nature en mettant à disposition son territoire afin d'y mener certaines opérations.

### 2.1. Diagnostic du site

En février 2009, la visite d'une équipe du CEN L-R et du SMCG sur le domaine de Jarras a permis de prendre connaissance des lieux et de proposer différentes actions à mettre en œuvre en fonction des objectifs du Life. Les actions envisagées se résument à l'ouverture de certaines pinèdes afin d'y améliorer leur biodiversité. Toutes les actions proposées ne concernant pas n'importe quel type de bois de pins, une caractérisation des pinèdes a été réalisée afin de les distinguer suivant leur type et leur origine. Ainsi, seules les plantations récentes sur dunes de sable arasées, où la densité du couvert est telle que la régénération des pins est quasi-nulle et que la flore patrimoniale de ces milieux ne peut se développer, sont particulièrement visées par les actions proposées par le Life.

Une première zone d'actions a été identifiée. Il s'agit de la pinède récente située au Nord du domaine, entre les deux accès au Mas de Jarras (figure 2). À titre expérimental, divers travaux peuvent être envisagés : coupes franches, éclaircies, dessouchages, export des produits de coupe et enlèvement de la litière d'aiguilles de pin afin de rajeunir le sol et permettre une germination rapide de la banque de graines du sol. Cette opération devrait ainsi permettre la restauration d'un habitat prioritaire de steppe salée.

---

<sup>2</sup> "**LIFE**", acronyme de L'Instrument Financier pour l'Environnement, est un fond de l'Union européenne pour le financement de sa politique environnementale, destiné à soutenir des projets environnementaux à travers l'UE. Etabli pour la période 2007-2013, le programme LIFE + se compose de 3 volets :

- "**Nature et biodiversité**" finance le réseau Natura 2000 de sites écologiques européens ainsi que d'autres actions de préservation et d'étude de la biodiversité ;
- "**Politique et gouvernance**" fournit un soutien aux méthodes novatrices pour les politiques, avec une attention particulière pour le changement climatique, la santé et la qualité de vie, les ressources naturelles et les déchets ;
- "**Information et communication**" accompagne les campagnes de communication, conférences, publications et formations en environnement.

Chaque année, de nombreuses structures environnementales font une demande de financement auprès du fonds LIFE. Avec l'aide d'experts, l'UE sélectionne, révisé et suit les projets qu'elle soutient. Depuis son lancement en 1992, le LIFE a co-financé environ 2 750 projets, contribuant approximativement à 1.35 milliards € à la protection de l'environnement.



Pinède récente située à l'entrée du domaine de Jarras

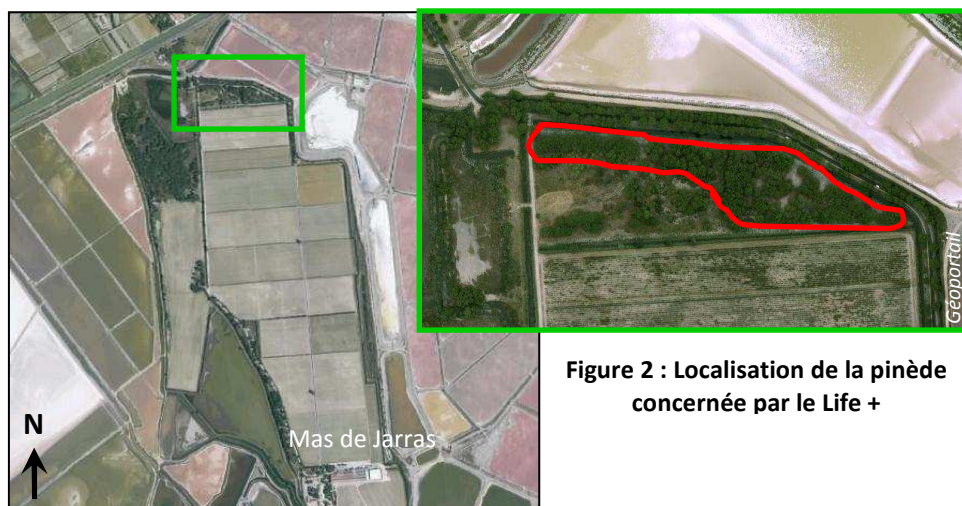


Figure 2 : Localisation de la pinède concernée par le Life +

Enfin, une valorisation des travaux de gestion et des connaissances techniques acquises est prévue dans le cadre du LIFE au niveau régional et national (séminaire, site Internet, articles de presse, plaquettes, film, etc.). Il est donc également prévu une valorisation des opérations par la mise en place de panneaux de présentation sur la zone concernée. Toutes ces pistes d'actions seront financées à 100 % par le LIFE (50 % UE, 18 % CG30, 30 % SMCG, 2 % CR LR). Ce plan de financement est déjà validé.

## 2.2. Accueil d'une équipe de tournage

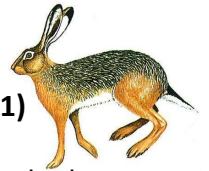
L'ensemble des actions du Life + Lag'Nature doit faire l'objet d'un court métrage retraçant la démarche du programme afin de valoriser les diverses opérations réalisées. Dans ce cadre, le domaine de Jarras a accueilli l'Association *Océanides*, une équipe de tournage afin d'immortaliser tout le processus décisionnel et opérationnel de l'opération de restauration d'un habitat qui concerne le domaine. À cette occasion, Laetitia CARBONELL a présenté la démarche environnementale de Listel et défendu l'intérêt d'un tel programme pour la société. Carole TOUTAIN, chargée de mission Natura 2000 au SMCG et Anthony ROUX ont ensuite détaillé la mise en place des opérations sur la zone concernée et le partenariat entre les deux structures. L'équipe de tournage devrait revenir sur le site afin de suivre l'état d'avancement des opérations en filmant notamment les travaux.



### 3. Suivis scientifiques et gestion de la faune sauvage (M3.O31)

Afin de mieux connaître la faune sauvage présente sur Jarras et pouvoir perpétuer une activité de chasse sans risquer de compromettre les populations gibier, un ensemble de suivis scientifiques concernant la faune est effectué en collaboration étroite avec les responsables cynégétiques du Comité d'Etablissement (CE). En fonction des résultats, des propositions de gestion sont faites afin d'assurer la viabilité des populations de gibier.

#### 3.1. Suivis du gibier hors période de chasse



##### 3.1.1. Suivi de la densité du Lièvre d'Europe au printemps (M3.O31.A81)

2009 constitue la deuxième année durant laquelle des suivis de densité de la population de Lièvres d'Europe (*Lepus europaeus*) sur Jarras sont effectués. La méthode utilisée "line transects" consiste à parcourir la nuit, en voiture et à l'aide d'un projecteur, des parcours de distances variables, représentatifs et perpendiculaires aux rangées de vignes. Chaque Lièvre observé est noté et sa distance avec l'observateur est mesurée à l'aide d'un télémètre pour le calcul de la probabilité de détection.

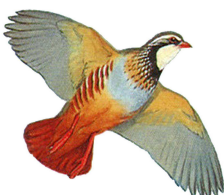


Lièvre éclairé au projecteur

Pour 2009, la densité moyenne s'élève à **0,2 lièvre/ha** (densité comprise entre 0,14 et 0,25 lièvre/ha), ce qui révèle une certaine diminution en comparaison avec les résultats 2008 qui indiquaient 0,3 lièvre/ha. La pression de chasse estimée étant faible sur le domaine, celle-ci ne peut expliquer une telle variation, d'autres paramètres devant intervenir.

Cette diminution de la densité est surtout marquée sur la partie du domaine située au Nord du mas de Jarras. Les travaux d'adduction d'eau, réalisés dans ce secteur entre octobre et décembre 2008, ont pu occasionner un certain dérangement, obligeant les animaux à se cantonner ailleurs. D'autre part, les comptages ayant été effectués un peu plus tôt que l'année précédente, la période peut avoir un effet sur la détection des individus en raison des conditions météorologiques, de la physiologie des parcelles, mais aussi de la biologie de l'espèce dont l'activité est moindre à la sortie de l'hiver. Enfin, la forte variabilité biologique du Lièvre pourrait expliquer aussi en partie ce phénomène de densité décroissante. Aucune modification dans la gestion cynégétique actuelle n'est donc à prévoir pour le moment. En revanche, si les résultats issus des comptages 2010 tendent à confirmer une diminution des effectifs sans explication valable, une réflexion sera engagée avec les chasseurs afin d'adopter des mesures visant à favoriser le maintien de l'espèce.

##### 3.1.2. Suivi de la densité des couples de Perdrix rouge au printemps (M3.O31.A85)



La méthode utilisée "Indice Kilométrique d'Abondance" (I.K.A.) permet le suivi de l'abondance de Perdrix rouge (*Alectoris rufa*) par le biais du dénombrement des individus présents.



Il s'agit de parcourir en voiture, à l'aube ou au crépuscule, un circuit représentatif à la recherche de toute perdrix isolée ou en groupe. L'ensemble des transects parcourus représente 78,6 km durant lesquels 53 perdrix ont été observées. La densité moyenne calculée est de **4,6 couples/100 ha**.

La comparaison avec les résultats obtenus en 2008 révèle une nette diminution de la densité qui était alors de 10 perdrix/100 ha. Le prélèvement par la chasse estimé pour la saison 2008 correspond aux propositions faites soit moins de 9 perdrix sauvages prélevées. Cette diminution de densité peut alors s'expliquer par le faible succès reproducteur de l'année précédente induit par les conditions météorologiques défavorables (pluie, vent, orages...) du mois de mai 2008 provoquant un fort taux d'échec dans la phase d'incubation des œufs et d'élevage des poussins (0,9 jeune/adulte) avec pour conséquence un affaiblissement de la population par non renouvellement. De plus, les comptages ayant été effectués plus tard que l'année précédente, la probabilité de détection des individus était vraisemblablement diminuée en raison de la moindre activité territoriale à la fin du printemps des couples qui sont alors en phase de construction du nid et moins visibles.

### 3.1.3. Suivi de la reproduction de la Perdrix rouge en été (M3.O31.A86)

La méthode est semblable à celle employée lors des suivis printaniers à la différence qu'une estimation de l'âge des jeunes est effectuée. 45 adultes et 55 jeunes ont été dénombrés, représentant un succès de reproduction de **1,2 jeunes/adulte**. Ce résultat est légèrement supérieur à celui de 2008 (0,9 jeune/adulte - 42 adultes et 39 jeunes).

Ceci peut s'expliquer en raison des conditions météorologiques plus clémentes que celles du printemps 2008 et donc une meilleure survie des œufs et des poussins. Globalement, la physionomie de certaines parcelles de vigne dont le feuillage recouvrait une partie de l'inter-rang rendait difficile la détection des compagnies. Aussi, il est possible que certaines d'entre-elles n'ont pu être comptabilisées.



Perdrix rouge avec un jeune

### 3.1.4. Suivi de la reproduction du Pigeon ramier (M3.O31.A88)



Prospection des nids à l'aide d'un manche télescopique équipé d'un miroir

Dans le cadre du suivi de la reproduction du Pigeon ramier (*Columba palumbus*) ou "Palombe", Listel a accueilli sur son territoire Didier BROS et Serge RESSOUCHE, Agents Techniques de l'Environnement à l'Office National de la Chasse et de la Faune Sauvage (ONCFS) du Service départemental du Gard. Les prospections effectuées sur Jarras et la Félicité ont permis d'inventorier une douzaine de nids occupés. Malgré les actes de prédation dont certains nids font l'objet, deux poussins ont pu être bagués au printemps 2009. Différentes mesures biométriques ont alors été effectuées sur les poussins lors du baguage conformément au programme de recherche "Colombidés" mené par le CNERA Avifaune migratrice de l'ONCFS. Ces actions permettent ainsi d'alimenter la base de données nationale de l'ONCFS concernant la biologie de l'espèce.





## 3.2. Suivis du gibier pendant la période de chasse

### 3.2.1. Analyse des tableaux de chasse (M3.O31.A91)



Le recueil des tableaux de chasse et leur analyse viennent compléter les suivis réalisés hors période de chasse. Ils permettent ainsi de comprendre la dynamique des populations de gibier en quantifiant la répartition des prélèvements par espèce de petit gibier et de migrateurs sur le territoire. Strictement anonyme, ce recueil de données est d'une importance capitale pour l'étude et le suivi des populations de gibier ainsi que pour en assurer la pérennité.

Ainsi, chaque jour de chasse (uniquement les dimanches et jours fériés), les chasseurs étaient invités à présenter le résultat de leur chasse journalière en indiquant le nombre d'individus prélevés pour chaque espèce gibier. Les graphiques suivants présentent les principaux résultats :

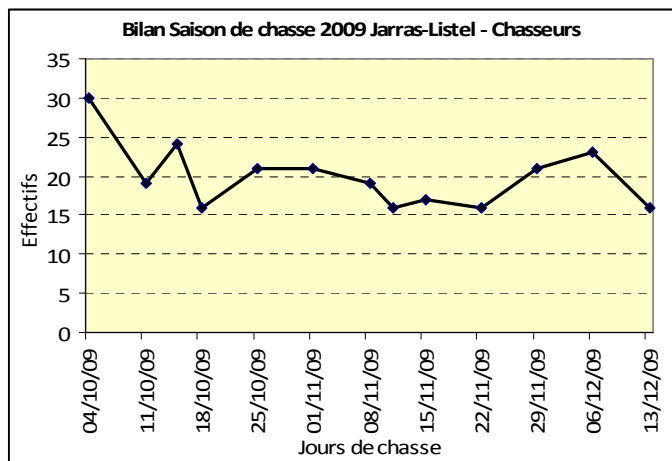


Figure 3 : Evolution du nombre de chasseurs présents sur Jarras au cours de la saison de chasse 2009

Après un pic de fréquentation dès l'ouverture, le nombre de chasseurs présent sur le site oscille entre 15 et 20 chasseurs tout au long de la saison (figure 3). On note également une augmentation de l'effectif en fin de saison en raison de la proche fermeture du Lièvre et de la Perdrix rouge. L'effectif cumulé est de 259 chasseurs avec une moyenne de **20 chasseurs par jour**.

Le bilan de chasse relatif au Lièvre accuse une forte variabilité dans l'observation et le prélèvement d'individus pour lesquels il est impossible d'identifier certaines tendances (figure 4). On note cependant une légère correspondance dans l'évolution des courbes entre les lièvres vus et ceux tués. Le **faible nombre de lièvres tués en 2009 (N = 6)** peut s'expliquer par les conditions climatiques douces observées durant l'automne qui ont contribué au maintien tardif du feuillage des vignes et donc à la difficulté de détection de l'espèce.

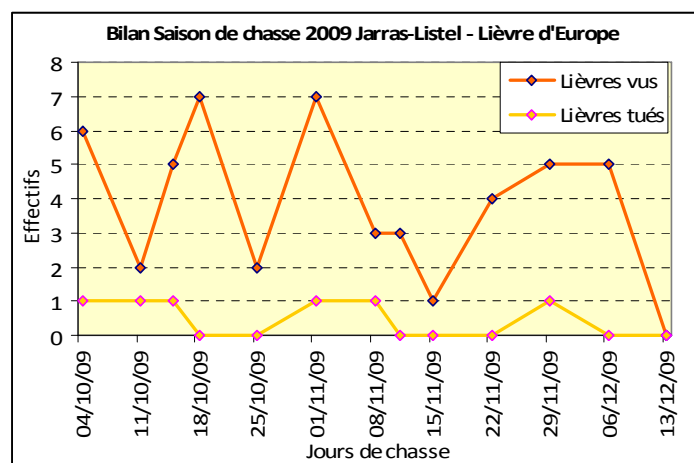


Figure 4 : Evolution du nombre de Lièvres rencontrés et prélevés au cours de la saison de chasse 2009

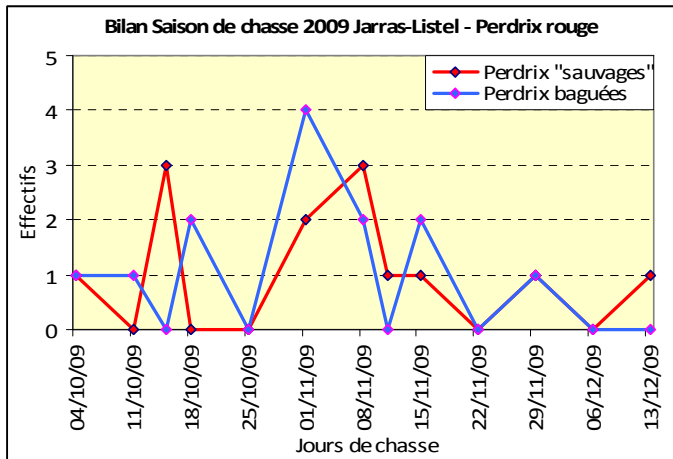


Figure 5 : Evolution du nombre de perdrix rouges prélevées au cours de la saison de chasse 2009

À l'instar du Lièvre, on note une variabilité dans les prélèvements dont les courbes ne sont pas démonstratives d'une évolution particulière. Assurément, la présence du feuillage tardif dans les vignes a également rendu la traque plus difficile. La moyenne est de **2 perdrix tuées par jour de chasse** (total de 26 perdrix), mais inégalement réparties sur l'ensemble des chasseurs car les individus prélevés l'ont été par un petit nombre de personnes.

La courbe d'évolution des prélèvements de pigeons ramiers reflète parfaitement le renforcement de la population sédentaire par l'arrivée des migrateurs en Octobre, se traduisant par un pic des prélèvements à cette période. Ce phénomène est également complété par l'effet "quiétude" qu'offre le domaine de Jarras en raison de l'ouverture plus précoce de la chasse sur les autres territoires de Petite Camargue, et induisant alors un repli des oiseaux sur le domaine.

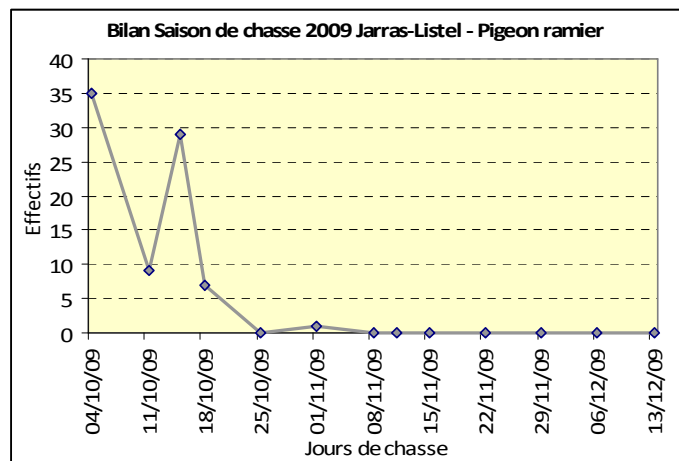


Figure 6 : Evolution du nombre de pigeons ramiers prélevés au cours de la saison de chasse 2009

Après quelques dimanches de chasse, l'espèce se fait plus discrète, expliquant alors la chute brutale des prélèvements.

La comptabilisation des tableaux étant liée au bon vouloir des chasseurs, nous sommes conscients que ces résultats restent approximatifs. D'autre part, le recueil s'est fait d'Octobre à mi-Décembre, selon le calendrier d'ouverture et de fermeture propre au site de Jarras concernant la chasse au Lièvre et à la Perdrix rouge, ainsi que la réglementation départementale. Par conséquent, ces résultats ne peuvent être exhaustifs, puisque d'autres espèces ont pu être prélevées au dehors de cette période, mais informent néanmoins sur les tendances de prélèvement selon les espèces. Seul un recueil des tableaux de chasse effectué sur plusieurs années permettra une comparaison annuelle des données afin d'identifier au mieux l'évolution des espèces sur le territoire de Jarras.



### **3.2.2. Propositions de prélèvement (M3.O31.A82)**

La connaissance des populations de gibier à travers les suivis scientifiques et l'analyse des tableaux de chasse permet d'établir des propositions de prélèvements adaptées à la dynamique du gibier et à la pression de chasse exercée.

Globalement, les mesures cynégétiques propres au site de Jarras concernant les zones et périodes de chasse concourent à une pression de chasse relativement faible et peu de prélèvements par espèce. Aussi, pour l'heure, aucune préconisation particulière n'a été proposée. En revanche, suite au constat de la diminution probable de la population de Perdrix rouges sur le domaine, des préconisations de prélèvement ont été faites en coopération avec l'ONCFS, concernant un prélèvement maximum de 7 perdrix "sauvages".

Cependant, les difficultés de mise en œuvre d'une telle gestion n'ont pas permis de respecter cette dernière. Une réflexion a alors été engagée avec les chasseurs afin d'adopter des mesures simples visant à favoriser le maintien de l'espèce. Deux types d'intervention pourraient donc être envisagés afin de conserver une population sauvage sur le site de Jarras tout en continuant de pratiquer une activité cynégétique :

- l'amélioration des conditions de reproduction et de survie des jeunes par notamment la création de cultures faunistiques (ensemencement de surfaces en céréales) ;
- une réflexion concernant les dates de lâchers les plus pertinentes pour optimiser la survie des individus d'élevage, ainsi que le tir exclusif de ces derniers (pose d'une bague de couleur et d'un poncho pour les identifier lors du tir).

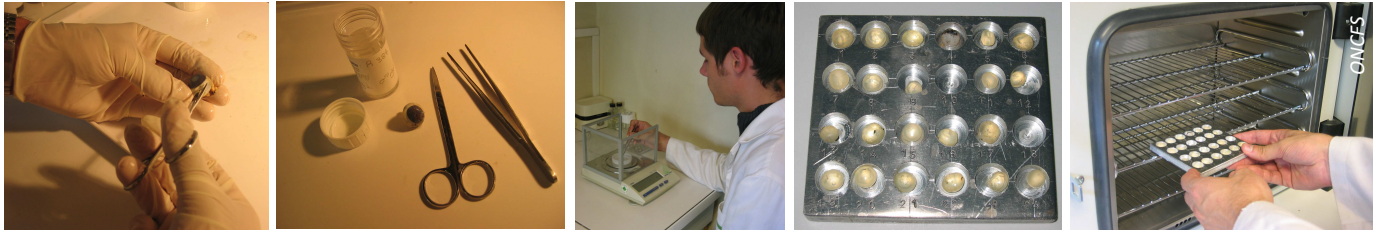
Ces dispositions devront faire l'objet de discussions entre la Direction Listel et le Comité d'Établissement de Jarras en charge de la gestion de la chasse concernant leur éventuelle mise en œuvre.

### **3.2.3. Analyse des populations de gibier**

Une gestion optimale d'une espèce nécessite une connaissance approfondie de sa biologie. L'âge, le sexe, la phase de mue... sont autant d'indicateurs qui permettent de définir une population gibier. Ainsi, simultanément au recueil des tableaux de chasse, des prélèvements sur les individus tués ont été effectués et transmis à l'Office National de la Chasse et de la Faune Sauvage pour analyse à la fin de la saison de chasse. Ces données locales permettent alors de compléter les données nationales sur chaque espèce.

#### **- Analyse de l'âge-ratio du Lièvre d'Europe (M3.O31.A83)**

La seule technique pour connaître l'âge des Lièvres est la pesée des cristallins. Un œil a alors été prélevé sur chaque Lièvre tué. Or, le calcul fiable de l'âge-ratio nécessitant un échantillonnage d'yeux important, cette analyse doit s'échelonner sur plusieurs années au regard du nombre annuel insuffisant de Lièvre tués.



### Analyse des cristallins des yeux de Lièvre en laboratoire

À l'issue de la saison de chasse 2009, **5 yeux de lièvres ont été prélevés** sur les 6 lièvres comptabilisés. Ils ont ensuite été envoyés au Centre National d'Etudes et de Recherche sur la Petite Faune Sédentaire de Plaine de l'ONCFS pour analyse. Ces prélèvements viennent ainsi s'ajouter aux 11 yeux envoyés en 2008.

### - Analyse des Perdrix rouges baguées issues de lâchers (M3.O31.A84)



Les bagues issues des perdrix lâchées ont également été collectées. Ce recueil permet d'appréhender la proportion d'individus prélevés (lâchés ou "sauvages") et de définir ainsi les taux de survie des individus d'élevage d'une année à l'autre. Pour cela, les perdrix issues de lâchés sont identifiées par la pose d'une bague de couleur différente selon les années.

Ainsi, en 2009, **une proportion égale de perdrix sauvages et d'élevage a été prélevée**, avec 13 individus de chaque, parmi lesquels, 2 perdrix qui ont été lâchées en 2008. Ce type d'analyse nécessite d'être échelonné sur plusieurs années afin d'identifier des phénomènes pertinents, et que l'ensemble des bagues récupérées soit transmis. À terme, il serait intéressant de collecter également les bagues des individus tués dans les Salins afin d'observer ou non des phénomènes de dispersion.

### - Analyse de la migration du Pigeon ramier (M3.O31.A89)

L'analyse des ailes chez le Pigeon ramier permet de caractériser la population présente sur Jarras en indiquant l'âge-ratio et le statut biologique de l'espèce. Pour cela, une aile a été prélevée sur chaque oiseau tué. La caractérisation des grandes couvertures indique alors l'âge de l'individu par la présence d'un liseré de couleur *chamois* chez les jeunes de l'année.



Analyse de la mue sur une aile de Pigeon ramier

Les rémiges primaires informent quant à elles sur les stades de mue du plumage et donc sur la sédentarité ou non des individus. En effet, une mue bloquée signifie que l'oiseau est migrateur car il a besoin de l'ensemble de ses forces pour voyager. À contrario, un oiseau sédentaire aura une mue active car il peut se permettre d'utiliser de la ressource pour sa mue. Avec une proportion de **61 % de juvéniles et 94 % de sédentaires**, ces résultats confirment alors la colonisation progressive de l'espèce du Sud de la France.





### 3.3. Constitution des fiches de reprise

En ornithologie, de nombreuses recherches sont effectuées à partir du baguage des oiseaux, technique qui permet à long terme d'étudier les voies et les stratégies de migration, en notant les lieux de capture et de recapture. Aujourd'hui, le baguage est aussi de plus en plus utilisé pour étudier les paramètres démographiques des populations d'oiseaux et permettre ainsi le suivi intégré de celles-ci. Chaque bague métallique est gravée du nom du centre de baguage du pays d'origine et d'un numéro de série permettant ainsi d'identifier le lieu de baguage.



Bague d'un Canard colvert mâle prélevé à la chasse

Lors du recueil des tableaux de chasse, il est possible que certains oiseaux soient bagués. Les bagues sont alors récupérées et renvoyées au Centre de Recherche sur la Biologie des Populations d'Oiseaux (C.R.B.P.O.), antenne ornithologique du Muséum National d'Histoire Naturelle de Paris, gestionnaire de la centrale de baguage française.

4 bagues ont été collectées en 2009 et envoyées au C.R.B.P.O. Les informations concernant les oiseaux (lieu de baguage, données biométriques, distance parcourue entre le lieu de baguage et de reprise, temps de port de bague....) devraient prochainement nous parvenir et seront alors transmises aux chasseurs impliqués.



### 3.4. Suivi de la reproduction de l'Avocette élégante (M2.O27.A63)



Chaque année, l'Association *Les Amis des Marais du Vigueirat* effectue un recensement des colonies d'Avocettes élégantes (*Recurvirostra avosetta*) en Camargue. La zone étudiée s'étend alors du Grau du Roi jusqu'à Fos-sur-mer, au Sud, et remonte jusqu'à Arles, au Nord.

À l'occasion de ces comptages, le domaine de Jarras a accueilli Christophe PIN, en charge de l'étude. Et les résultats sont encourageant puisqu'avec une soixantaine de couples nicheurs inventoriés au niveau de la Baisse de Saint Jean, la colonie d'Avocettes élégantes qu'accueille le domaine est la plus importante de toute la Camargue ! Les conditions favorables qu'offre la Baisse cette année et la quiétude du site peuvent expliquer cette fréquentation exceptionnelle.

Un suivi de la reproduction a alors été réalisé en dénombrant les poussins observés dans la zone. Seulement une dizaine de poussins en moyenne a pu être recensée chaque jour de prospection, ce qui n'indique pas forcément une mauvaise reproduction. En effet, déjà indépendants quelques jours après l'éclosion, les jeunes avocettes se déplacent beaucoup lors de la recherche de nourriture et se dissimulent rapidement lorsque les adultes alertent d'un danger. Il est donc très difficile d'appréhender correctement la quantité de poussins nés.



## 4. Candidature au Label Wildlife Estates : "Territoires de Faune Sauvage" (M3.O33.A95)



Créée en 2005, l'initiative "Wildlife Estates" (WE) se veut être un instrument pour la gestion et la communication des propriétés de faune et flore en Europe avec pour objectif d'établir un réseau de domaines exemplaires en terme de conservation de la biodiversité selon les différentes régions biogéographiques de l'Union Européenne. Cette initiative est orchestrée par l'European Landowners Organization (ELO - Organisation de Propriétaires terriens Européens) en coopération avec l'Office National de la Chasse et de la Faune Sauvage (ONCFS) au niveau national.

Bénéficiant d'un Plan de Gestion Multi-Annuel et d'une pratique durable de la chasse, le domaine de Jarras s'est engagé dans la démarche de labellisation Wildlife Estates. Cette implication permet ainsi de positionner Listel dans une démarche innovante en matière de gestion de la biodiversité et des habitats et de bénéficier d'une reconnaissance officielle de son engagement écologique qui pourra être valorisé auprès du public et des consommateurs.

### 4.1. Constitution du dossier de candidature

Pour recevoir le Label WE, un domaine candidat doit (1) signer la Charte WE qui définit 10 principes de gestion ainsi que les concepts fondateurs de l'initiative et (2) compléter un questionnaire accompagné d'une grille d'évaluation composée d'indicateurs pour lesquels un score minimal de 210 points sur 300 est requis afin d'être qualifié pour l'obtention du Label. Un Jury international délibère ensuite sur la candidature avant que l'évaluation soit complétée par la visite du territoire candidat par des experts afin de vérifier sur place l'exactitude des informations données dans le questionnaire.

Le dossier de candidature du domaine de Jarras-Listel a été constitué durant l'été et envoyé à E.L.O. Ce dernier fait alors partie des domaines pilotes qui permettront d'améliorer la procédure d'évaluation.

### 4.2. Présentation du domaine à la Session plénière WE



Réunion des partenaires européens au Portugal

Une Session plénière Wildlife Estates réunissant les organisations européennes et nationales en charge du projet s'est tenue début septembre à Mertola, au Sud du Portugal. Cette réunion avait pour but de faire avancer la démarche de création du label et découvrir certains domaines candidats.

À cette occasion, le domaine de Jarras fut présenté au Jury international qui instruit le dossier de candidature suite à son envoi durant l'été. La qualité du site et de sa gestion ainsi que l'engagement environnemental de Listel ont permis au domaine de se situer parmi les meilleurs dossiers de candidature présentés jusqu'alors. Une conférence en présence du Secrétaire d'Etat à l'Environnement portugais s'est aussi déroulée lors de ces rencontres ainsi que la visite de domaines labellisés.



## 5. Rapports et études

### 5.1. Etude sur les insectes auxiliaires de la vigne (M2.O27.A71)

La végétation en lisière des agro-systèmes héberge de nombreux insectes potentiellement utiles pour la protection des cultures contre les ravageurs et constitue un élément essentiel dans le cadre d'une production respectueuse de l'environnement. Conscient de l'intérêt que représente cette entomofaune, les Domaines Listel ont commandé une étude<sup>3</sup> relative à ces "auxiliaires" de la vigne sur le domaine de Jarras. Elle a été réalisée par Fabrice PUTOC'H, Jean-François DEBRAS, Thierry DUTOIT et René RIEUX de l'Unité Plantes et Systèmes de Cultures Horticoles de l'Institut National de Recherche Agronomique (INRA) d'Avignon.



Collecte de l'entomofaune par la méthode du battage de Fauvel

L'objectif de l'étude était triple : évaluer le rôle réservoir d'auxiliaires de 5 essences ligneuses présentes en lisière et en milieu naturel, mesurer l'influence de la diversité floristique sur les peuplements d'arthropodes et observer l'impact des traitements phytosanitaires sur ces derniers. Dix relevés de l'entomofaune ont été effectués de mars à juillet permettant de répertorier **446 taxons**, pour une masse totale de **47 328 individus** (insectes ou arachnides). Les résultats montrent que : chaque essence échantillonnée héberge un peuplement caractéristique bien que quelques espèces intéressantes soient communes ; toutes les essences sauvages abritent une importante diversité d'insectes auxiliaires de la vigne et peu de phytophages dangereux pour celle-ci ; la diversité n'est pas le seul facteur influant la composition des peuplements d'arthropodes, la structure spatiale des essences en mélange qui donnent les meilleurs résultats reste à étudier. À l'issue des résultats, un aménagement optimum de la lisière a été proposé afin d'aider à réduire l'utilisation d'intrants phytosanitaires et donc de respecter au mieux la biodiversité sur le site de Jarras.

### 5.2. Ecotourisme au domaine de Jarras-Listel - Propositions de développement (M4)

Le tourisme sur Jarras est un vaste projet qui suscite un vif intérêt et soumis à de nombreuses discussions. Ainsi, différents projets ambitieux se sont succédés sans toutefois voir le jour pour de multiples raisons, notamment financières. Il semble toutefois possible de proposer une alternative moins onéreuse de développement écotouristique du site.

C'est pourquoi un rapport<sup>2</sup> sur ce sujet a été rédigé dans le but d'avoir une réflexion globale concernant le développement d'un tourisme vert sur le domaine de Jarras. Sa rédaction a fait suite à un recueil d'opinions et d'idées émanant de différents salariés Listel du domaine qui bénéficient d'une connaissance aiguisée du fonctionnement propre du site ainsi que des usages des visiteurs qu'il convenait de collecter et de compiler.

Cette étude dresse un bilan de l'offre touristique existante afin de proposer un certain nombre d'améliorations en vue d'augmenter la qualité des prestations et la satisfaction des visiteurs. Elle appréhende ensuite les différentes possibilités qu'offre le site de Jarras en terme d'écotourisme. Un accent particulier a également été porté sur la

<sup>3</sup> Disponible en version .pdf et en version papier au Domaine de Jarras-Listel



communication, outil indispensable à la bonne valorisation des prestations auprès du public, ainsi que sur les perspectives qui peuvent être données dans le cadre d'un développement optimal de l'offre écotouristique sur le domaine.

### **5.3. Etude de création de l'Ecomusée de Listel (en lien avec M4.O44)**

Depuis quelques temps, une réflexion s'est engagée concernant la création d'un Ecomusée sur le domaine de Jarras-Listel. Initié par la direction, ce projet est né du désir de redynamiser la découverte du domaine en petit train en implantant un espace muséographique qui viendrait compléter la visite et accroître son intérêt auprès des visiteurs, ainsi que de la volonté de faire du domaine de Jarras la vitrine de la marque en le dotant d'un lieu d'accueil du public permettant d'assurer la promotion et la valorisation de son patrimoine unique. Ainsi, véritable complément des propositions de développement écotouristique, cette étude<sup>2</sup> propose un aperçu des possibilités qui sont offertes quant à la mise en place d'une structure vitrine des Domaines Listel, selon ses prestations, son fonctionnement, sa gestion et bien entendu son coût d'investissement.

## **6. Participation à des évènements**

### **6.1. Le Réveil du Dodo III : 3<sup>èmes</sup> journées francophones des sciences de la conservation**

Après Lyon (2003) et Paris (2006), les 3<sup>èmes</sup> journées francophones de la conservation de la biodiversité ont eu lieu à Montpellier du 17 au 19 mars 2009. Le thème de ces journées était les échanges entre sciences humaines et sociales et la biologie de la conservation, avec pour ambition de faire un pont entre ces deux mondes.



**Présentation dans la salle du vieux pressoir**

À cette occasion, le domaine de Jarras a accueilli les participants du colloque le 18 mars pour une visite du domaine et du chai. Martial PELATAN et Laurent TATIN ont présenté la société et la démarche engagée par Listel pour la conservation de la biodiversité. La soirée s'est conclue dans la salle du vieux pressoir par un buffet autour duquel 160 participants ont pu échanger leurs expériences en dégustant les vins présentés par Laetitia CARBONELL.

Ainsi, Listel a pu communiquer aux experts de la conservation de la nature sa volonté de participer à la sauvegarde de la biodiversité et de produire du vin de façon respectueuse de l'environnement.

### **6.2. Journée de formation ATEN**

L'Atelier Technique des Espaces Naturels (ATEN) est un groupement d'intérêt public, composé de diverses structures environnementales nationales, qui organise des formations à destination des professionnels de l'environnement dans le but de diffuser les connaissances et les méthodes pour la gestion durable des espaces naturels.



Composante du programme 2009 de formation, le stage intitulé "**Acteurs cynégétiques et Natura 2000, quelles implications ?**" s'est tenu au printemps afin de former les personnels techniques des fédérations de chasse de France aux bases générales de la constitution et du fonctionnement du réseau Natura 2000 et à la maîtrise des différents éléments de la gestion des sites.

À cette occasion, une quinzaine de stagiaires ont visité le domaine de Jarras dans le cadre de la sortie terrain sur le site de la Petite Camargue gardoise, le 19 mars. Les interventions respectives de Carole TOUTAIN (SMCG) et de Laurent TATIN (Listel) relatives au montage du contrat N2000, de sa mise en œuvre et de son suivi, ont permis de donner aux stagiaires une vision concrète de ce que peut-être la mise en œuvre d'un DOCOB, sous forme de contrats, à travers celui concernant les Laro-limicoles signé par Listel. La mise en œuvre des Mesures Agro-Environnementales Territorialisées (MAET) a également été évoquée lors de la visite d'une Manade plus tôt dans la matinée.

### 6.3. Voyage d'étude sur les Lagunes méditerranéennes

Le Pôle relais lagunes méditerranéennes a organisé les 25, 26 et 27 juin 2009, un voyage d'étude autour des lagunes de la région Provence-Alpes-Côte d'Azur (PACA). Ce voyage a eu pour but de réunir les gestionnaires des lagunes méditerranéennes autour des étangs de Berre et du Bolmon et des Salins d'Hyères. Deux thèmes de discussion ont été abordés autour de ces sites lagunaires : les contrats d'étang le 25 juin et l'écotourisme et la gestion de la fréquentation le 26 juin. Le voyage s'est terminé par une visite guidée de l'île de Porquerolles le 27 juin. Près d'une quarantaine de participants (gestionnaires de Languedoc-Roussillon et PACA mais aussi des partenaires du Pôle lagunes comme le Conservatoire du Littoral, l'Office National de l'Eau et des Milieux Aquatiques ou la Fondation *Nature & Découvertes*) ont participé à ce voyage d'étude pour visiter les sites lagunaires de PACA.



Visites et réunions ont animé les deux journées

Les Domaines Listel furent représentés lors de ces journées en la personne d'Anthony ROUX. La problématique abordée lors de la journée du 27 juin sur l'île de Porquerolles ne concernant pas les enjeux de Listel, il ne semblait pas utile d'y participer. Ces journées ont ainsi permis de recueillir un certain nombre d'informations sur la thématique de l'écotourisme par le biais d'un retour d'expérience concernant des projets réalisés sur des sites aux enjeux similaires. La valorisation des informations recueillies s'est faite par la rédaction des propositions de développement touristique pour le site de Jarras.



## 7. Actions de communication

La mise en œuvre d'actions environnementales nécessite une valorisation à travers différents outils de communication selon les personnes ciblées. Ainsi, dans un premier temps, il semblait pertinent d'informer en priorité les salariés Listel ainsi que les différents partenaires environnementaux de l'entreprise.

### 7.1. L'Echo des Sables (M2.O27.A79)

Depuis le mois de Juin, une lettre périodique d'information relative aux actions environnementales de Listel est rédigée et adressée aux salariés de l'entreprise ainsi qu'à l'ensemble des partenaires de Listel dans le cadre de ses missions écologiques.

Chaque salarié reçoit le document en accompagnement de son bulletin de salaire mensuel tandis que les partenaires le reçoivent par e-mail. Cet "Echo des Sables", en référence au "Vin des Sables" produit par les Domaines Listel, permet alors de sensibiliser les salariés sur le volet environnemental que la société tend à développer en leur faisant s'approprier cette démarche. L'idée étant de faire entrer les pratiques responsables et respectueuses de l'environnement dans les mœurs de l'entreprise en s'adressant directement à son personnel.

Son envoi aux partenaires permet également d'informer ces derniers sur les autres actions développées par Listel. Trois lettres se sont succédées cette année.

### 7.2. Lettre du Pôle relais Lagunes Méditerranéennes

Chaque mois, le Pôle relais Lagunes méditerranéennes édite sous format informatique une lettre d'information destinée à l'ensemble des acteurs du réseau. Listel s'est associé à cette démarche en rédigeant périodiquement une brève concernant son actualité environnementale. Avec la possibilité de télécharger également l'*Echo des Sables*, de nombreux lecteurs ont pu prendre connaissance des actions mises en place par Listel dans le domaine de l'écologie.

### 7.3. Article dans la revue *Espaces naturels*

Edité par l'ATEN, la revue *Espaces naturels* est un document trimestriel à destination des professionnels des espaces naturels, dans le but de les informer de l'actualité des réseaux des gestionnaires, des évolutions juridiques et techniques mais aussi de diffuser les expériences conduites avec et par les différents acteurs.

À la une du numéro 28 (Octobre 2009), le dossier "**Natura 2000 : la contractualisation a-t-elle fait ses preuves ?**" dresse un bilan de la politique contractuelle du dispositif Natura 2000 à travers divers témoignages de professionnels. Ainsi, dans un article concernant la contractualisation avec une société privée, Carole TOUTAIN (SMCG) témoigne des difficultés et des avantages rencontrés lors de la signature du Contrat Natura 2000 en faveur des Laro-limicoles sur le site de Listel. Interviewé à ce sujet, Monsieur Martial PELATAN, Directeur général des Domaines Listel, fait part de son intérêt pour ce type d'actions en défendant la politique environnementale de l'entreprise et l'intérêt pour une société privée de s'engager dans ce type de démarche.



#### 7.4. Implication dans le réseau des gestionnaires d'espaces naturels

La présence d'un représentant de Listel à différents types d'évènements constitue un moyen de communication original. En effet, cette démarche permet de positionner davantage l'entreprise dans la sphère des gestionnaires d'espaces naturels, créant ainsi des ponts entre acteurs publics et privés. Régulièrement, les participants et organisateurs sont agréablement surpris de l'engagement d'une société privée comme Listel dans la préservation de sa richesse environnementale et de son rapprochement avec des structures gestionnaires d'espaces naturels. Il est vrai que cette démarche constitue quelque chose de nouveau dans la manière d'appréhender le transfert de savoir-faire techniques et opérationnels dans la gestion de sites d'intérêt écologique qui, pour la très grande majorité relève de la sphère publique. C'est pourquoi, Listel gagnerait à prolonger ce rapprochement, déjà effectif avec la mise en œuvre du Plan de gestion environnemental de Jarras, par la participation aux futures rencontres de ce type.

#### 8. Perspectives pour 2010

Dans le cadre de la mise en place du Plan de Gestion 2008-2011 et pour faire suite aux actions menées en 2009, celles prévues pour 2010 devraient en partie être les suivantes :

**- Réalisation des suivis annuels sur la faune sauvage (M3.O31)**

*Afin d'appréhender de manière globale les effectifs et la dynamique des populations gibier, il est nécessaire de poursuivre les actions de suivis les concernant.*

**- Création de l'îlot de nidification dans la Baisse de Jarras (M2.O24.A39)**

*Troisième et dernière action décrite dans le Contrat Natura 2000, la création d'un îlot est prévue pour la fin de l'été 2010.*

**- Mise en œuvre du Contrat Natura 2000 "Plantes envahissantes" (M2.O21.A27)**

*Les travaux d'élimination des plantes invasives sur le domaine seront réalisés conformément au Contrat Natura 2000 signé par la Direction de Listel.*

**- Définition et mise en œuvre des travaux de restauration d'habitat - Life + Lag'Nature (en lien avec M2)** *Après la validation du projet par l'Union Européenne, une définition des travaux doit être réalisée au printemps 2010 avant de les mettre en œuvre en cours d'année.*

**- Implication dans le programme Life + Chiromed (en lien avec M2)**

*Un programme européen en faveur de la conservation de 2 espèces de chauves-souris va débiter en Camargue en 2010. L'accord de la Direction Listel concernant l'implication de l'entreprise dans le projet devrait permettre la réalisation d'opérations en faveur de ces chiroptères sur le territoire de Listel.*

**- Evaluation du domaine de Jarras dans le cadre de la labellisation Wildlife Estates (M3.O33.A95)**

*Suite à la constitution du dossier de candidature en été 2009, la procédure de labellisation du domaine de Jarras devrait suivre son cours avec la visite d'un expert WE.*

**- Accueil du Workshop du Label Wildlife Estates à Jarras**

*Chaque année, le Comité du Label WE se réunit afin de faire avancer cette initiative. Ainsi, pour l'année 2010, le domaine de Jarras s'est proposé d'accueillir les réunions de travail.*



**- Réhabilitation du Mas de Listel en Ecomusée**

Suite à la validation par la Direction de Listel de l'avant-projet sommaire concernant la création d'un Ecomusée sur Jarras, les travaux de réhabilitation du Mas de Listel devraient commencer début 2010.

**- Construction d'observatoires ornithologiques (M4.O44.A110) et réalisation de panneaux d'information (M4.O44.A111)**

**- Elargissement des outils de communication (M4.O44.A114)**

Il va de soi que de nombreuses autres actions seront également mise en œuvre. Cependant, elles dépendront des disponibilités en terme de temps et de matériel ainsi que des moyens financiers. C'est pourquoi elles ne sont pas listées ci-dessus.

**9. Partenaires techniques**

Pour mener à bien l'ensemble des actions environnementales, les Domaines Listel s'entourent de différentes structures compétentes en matière d'expertises écologiques, d'aménagements ou encore de gestion cynégétique. Quelles soient locales, nationales ou internationales, ces structures sont reconnues pour leurs savoir-faire dans les domaines de l'environnement et de la protection de la nature.



**le Syndicat Mixte de protection et de valorisation de la Camargue Gardoise**

**l'Office National de la Chasse et de la Faune Sauvage**



Conservatoire des Espaces Naturels du Languedoc-Roussillon

**le Conservatoire Régional des Espaces Naturels Languedoc-Roussillon**

**la Station Biologique de la Tour du Valat**



Pôle relais lagunes méditerranéennes

**le Pôle relais Lagunes Méditerranéennes**

**l'Association Les Amis des Marais du Vigueirat**



**la Direction Départementale de l'Agriculture et de la Forêt du Gard**



**l'European Landowners' Organization**



**l'Institut National de Recherche Agronomique d'Avignon**







## 10. Travaux disponibles

**BECK N. 2009.** – Inventaire et recommandations pour le contrôle des espèces végétales invasives de la propriété de Listel-Jarras (30). *Centre de recherche pour la conservation des zones humides méditerranéennes Tour du Valat*, 13 p.

**DEFOS DU RAU P. 1999.** – Evaluation du patrimoine naturel des domaines Listel d'Aigues-Mortes. *Office National de la Chasse*, 60 p.

**EUROPEAN LANDOWNERS' ORGANIZATION. 2009.** – Le Label "Territoires de faune sauvage" (WE). 27 p.

**JAKOB C. 2007.** – Le système de management environnemental EMASII est-il envisageable pour les domaines Listel ? Etude de faisabilité sur le domaine de Jarras, 11 p.

**PUSTOC'H F. 2009.** – Evaluation de la biodiversité des Arthropodes associés aux végétaux dominant la zone naturelle du vignoble de Listel. *Rapport de Master II "Gestion de la qualité des productions végétales", Université d'Avignon et des Pays de Vaucluse & Institut National de la Recherche Agronomique*, 64 p.

**ROUX A. 2009.** – Ecotourisme sur le Domaine de Jarras-Listel : Propositions de développement. *SA Domaines Listel*, 56 p.

**ROUX A. 2009.** – Avant-projet sommaire : Ecomusée de Listel. *SA Domaines Listel*, 26 p.

**RUFRAY X. 2008.** – Inventaire des Chiroptères et mesures de gestion applicables au domaine de Jarras (Listel) dans le cadre de l'animation du DocOb du site "Petite Camargue". *Groupe Chiroptères Languedoc-Roussillon*, 28 p.

**SADOUL N. 2008.** – Diagnostic de gestion adaptative pour les Laro-limicoles - Domaine de Jarras. *Les Amis des Marais du Vigueirat*, 12 p.

**SYNDICAT MIXTE POUR LA PROTECTION ET LA GESTION DE LA CAMARGUE GARDOISE. 2007.** – Document d'Objectifs 2008-2014 de Petite Camargue, 243 p.

**SYNDICAT MIXTE POUR LA PROTECTION ET LA GESTION DE LA CAMARGUE GARDOISE. 2009.** – Charte Natura 2000 de Petite Camargue, 33 p.

**TATIN L. & GOURAUD C. 2008.** – Plan de Gestion du Domaine de Jarras-Listel, 2008-2011. *SA Domaines Listel*, 154 p.



## Conclusion

Seconde année de mise en œuvre du Plan de gestion environnemental du domaine de Jarras, 2009 a été riche en diverses opérations qui ont permis de prolonger certaines actions inter-annuelles débutées en 2008 et d'en développer de nouvelles.

Toutefois, l'ensemble des objectifs fixés pour cette année n'a pu être atteint pour différentes raisons. En effet, le calendrier prévisionnel établi dans le Plan de gestion défini certaines échéances dans un cadre optimal de mise en œuvre des actions. Aussi, certaines contraintes techniques ou financières n'ont pu permettre une réalisation totale des projets prévus en 2009.

Le départ de Laurent TATIN en tant que chargé de mission Biodiversité sur le domaine de Jarras et son remplacement par Anthony ROUX a induit une certaine perte de vitesse dans la mise en œuvre de certaines actions printanières en raison du temps nécessaire au nouveau venu pour intégrer l'ensemble des actions réalisées, en cours et futures, ainsi que les connaissances techniques relatives au fonctionnement du domaine, et détenir ainsi une vision globale de la mission environnementale développée par Listel. De plus, le fait de disposer d'un seul salarié en charge de la mise en œuvre et du suivi des actions environnementales induit une certaine orientation concernant les actions à réaliser dont la rédaction dans le Plan de Gestion avait été pensée pour deux salariés.

La volonté continuelle d'innover et de s'impliquer dans de nombreux projets environnementaux a conduit à s'intéresser à de nouvelles possibilités. Les missions environnementales de Listel apparaissent alors comme une démarche évolutive dont les fondements sont édictés par le Plan de Gestion environnemental et qui se nourrit continuellement des opportunités qui sont données au fil des saisons. Ce principe s'inscrit d'ailleurs pleinement dans la démarche d'amélioration continue de son implication environnementale que se sont fixés les Domaines Listel. Par ailleurs, les liens tissés avec le réseau des gestionnaires des espaces naturels contribuent à la réussite des opérations entreprises grâce à leurs compétences avérées concernant les différents sujets environnementaux propres aux territoires des Domaines.

Enfin, il est nécessaire de garder à l'esprit que l'activité des Domaines Listel consiste en la production vitivinicole. Le développement d'une démarche environnementale apparaît alors comme une activité additionnelle dont l'unique moteur est la prise de conscience de la richesse biologique du territoire et les convictions environnementales de la Direction de l'entreprise, à travers leur actionnaire majoritaire Paul-François VRANKEN.

Aussi, malgré les préoccupations vitivinicoles qui lui sont propres, l'attention portée par Listel à son environnement permet de voir dans la société un nouvel acteur émergent dans la gestion et la préservation du patrimoine naturel méditerranéen.



Ce document présente l'ensemble des actions environnementales qui ont été menées par les Domaines Listel, plus particulièrement sur le domaine de Jarras, au cours de l'année 2009. Celles-ci sont en lien direct ou indirect avec les objectifs fixés par le Plan de Gestion environnemental du domaine de Jarras.

Ainsi, divers projets se sont développés et de nombreuses opérations ont été réalisées en lien avec le dispositif Natura 2000 (contrats, adhésion à la Charte), l'activité cynégétique pratiquée sur le domaine de Jarras (suivis scientifiques sur la faune sauvage), la reconnaissance institutionnelle de la démarche environnementale de Listel (label pour la gestion durable des territoires), le développement de l'écotourisme sur le site ou encore la participation à des événements impliquant le réseau des gestionnaires d'espaces naturels et la vulgarisation des actions par des outils de communication.

Le contenu de cette année 2009 est par ailleurs édicté par le remplacement en cours d'année du salarié Listel en charge des questions environnementales induisant des variations concernant le calendrier des opérations. Néanmoins, pour faire suite à ces actions et prolonger la mise en œuvre du Plan de Gestion, de nombreuses opérations seront également menées en 2010 afin d'œuvrer toujours plus pour la préservation et la valorisation du terroir remarquable des Domaines Listel.



*Domaine de Jarras-Listel*  
30220 Aigues-Mortes

Contact : 04.66.51.17.32. - [aroux@listel.fr](mailto:aroux@listel.fr)